

Les vignerons de l'AOC Villages Visan organisent leur guinguette



Ce vendredi 28 juillet, les vignerons de l'AOC Côtes du Rhône Villages Visan organisent la quatrième édition de la Guinguette des vins de Visan sur la place du Jeu de Paume.

Les vignerons mettrons à l'honneur le blanc, le rosé et le rouge. Pour l'occasion, huit caves de l'appellation, toutes certifiées AB, Demeter ou HVE, vous proposeront de déguster leurs cuvées. Le tout dans une ambiance bohème et champêtre, aux sons du trio La Pompe Honnête. Des food truck seront présents sur place. Il faudra débourser 6€ pour obtenir un verre et accéder aux dégustations.

Vendredi 28 juillet. À partir de 19h. Place du jeu de paume. Visan.

V.A.





Le ban des vendanges de Visan de retour après deux ans de report



La 6ème édition du ban des vendanges de Visan aura lieu ce samedi 3 septembre. Après deux reports à cause de la crise sanitaire, l'événement qui marque le début de la récolte du raisin pour les vignerons va enfin pour être célébré.

Les festivités débuteront à 17h avec un concert à l'église avec l'Orchestre de Chambre de Lyon, dirigé par Vincent Balse. S'ensuivra le traditionnel défilé des membres de la confrérie Saint-Vincent de Visan,



qui est l'une des plus vieilles confréries bachiques de France, créée en 1475, à partir de 18h45. Le cortège se rendra sur la place du Jeu de paume pour l'intronisation des personnalités, qui devront s'initier au foulage, une technique qui consiste à faire éclater les baies de raisin avec ses pieds. Pour finir, un buffet sera servi à la cour de l'Hôtel de Pellissier à 20h. Un repas qui sera, bien évidemment, accompagné des vins de l'AOC Côtes du Rhône Villages Visan.

Il est possible de n'assister qu'au concert pour 20€. Même tarif pour le buffet accompagné des vins. En revanche, ceux qui souhaitent assister au ban des vendanges du début à la fin ne devront débourser que 30€. Les réservations se font par téléphone au 04 90 41 97 25.

Samedi 3 septembre. À partir de 17h. Visan.

V.A.

Les vignerons de Visan se réunissent pour leur guinguette annuelle

18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025



Le vendredi 29 juillet, Visan accueillera la troisième édition de la guinguette des vins de Visan sur sa place du Jeu de Paume. Dix caves de l'appellation Côtes du Rhône Villages Visan, toutes certifiées Agriculture biologique (AB), Demeter (ndlr : agriculture biodynamique), ou Haute valeur environnementale (HVE), vous feront découvrir leurs vins.

Les trois couleurs, blanc, rouge, et rosé, seront au rendez-vous. Tout comme l'ambiance traditionnelle d'une guinguette : accordéon avec le Jacky's Swing Trio, et décor bohème et champêtre. L'entrée à 6€ vous permettra d'avoir un verre de dégustation. Il y aura une restauration sur place avec food truck et des planches.

Vendredi 29 juillet. De 19h à 00h. 6€. Place du Jeu de Paume. Visan. Renseignements au 04 90 41 97 25.

V.A.



Grand Delta Habitat à Visan, inauguration de la salle de convivialité la Coconnière

Grand Delta Habitat, à la demande de la Ville de Visan a réaménagé un local commercial de 90m2, en rez-de chaussée de la résidence La Coconnière, située 136, avenue du Général de Gaulle à Visan. Le nouvel espace de convivialité propose désormais un vestiaire, une cuisine équipée, un sanitaire aux normes pour personnes à mobilité réduite, deux espaces de stockage et un espace sanitaire au premier niveau.

Une salle de convivialité lieu d'échanges intergénérationnels

La salle de convivialité est dévolue au club du 3^e âge 'Visan rencontre' ainsi qu'à l'association des parents d'élèves de l'école Josette Constant 'p'tits Visanais'. Une journée loto s'y déroule les 1ers jeudis du mois ainsi que des diverses animations de jeux de cartes et autres les lundis et jeudis via l'association Visan rencontre. La résidence la Coconnière comprend 21 logements, 4 locaux commerciaux et 2 garages.

Côté finances

Le montant des travaux s'est élevé à 81 000€ réalisés en fonds propres. Le local est loué 530€HT auxquels s'ajoutent 22€ sur avance de charges.

Bientôt

«En plus de ce nouvel espace dédié aux séniors, a précisé Corine Testut -Robert, maire de Visan, un réaménagement complet de la Place de la Coconnière et la création d'une Halle couverte, pouvant accueillir le marché hebdomadaire, mais aussi des animations qui rendront la vie encore plus agréable à nos aînés.

Grand Delta Habitat

Grand Delta Habitat travaille sur les besoins des séniors. Par le biais de sa marque Alter sénior, la coopérative réalise des opérations sur mesures, construites en coproduction avec les élus et les acteurs locaux. Cette offre se matérialise par une production de logement spécifique, des services complémentaires comme la création d'espace de convivialité. MH





Le Ban des vendanges à Visan est annulé



En raison des dernières restrictions sanitaires liées au Covid 19, le Ban des vendanges prévu le 21 août à Visan est annulé. Comme les années précédentes, les festivités devaient débuter par un concert à l'église, donné par l'Orchestre de chambre de Lyon, dirigé par Vincent Balse. Après les intronisations, la pressée du raisin et la proclamation du ban, un buffet devait être servi, accompagné des cuvées de l'AOC Villages Visan, offertes par les vignerons présents.

L.M.



Valréas, Appel à bénévoles pour les Nuits de l'Enclave



La 55° édition de ce festival de théâtre se prépare. 15 jours de Théâtre dans l'Enclave des Papes avec des figures populaires comme <u>Clémentine Célarié</u> et <u>Christophe Malavoy</u>, des compagnies professionnelles régionales et nationales, une création amateur et la toute dernière création du Centre Dramatique Des Villages '<u>Lettres à Nour</u>' d'après le texte de Rachid Benzine et mis en scène par Gilbert Barba. Il est prévu du jeudi 15 au dimanche 25 juillet dans les communes de Valréas, Visan, Grillon et Richerenches.

Appel à bénévoles pour préparer ce festival

Afin de présenter le festival et les missions des bénévoles, il est prévu une réunion en visio-conférence par Zoom, application gratuite à télécharger sur votre ordinateur ou téléphone portable, vendredi 23 avril à 18h. Si l'aventure vous tente, inscrivez-vous à la réunion <u>ici</u>. Centre Dramatique Des Villages du Haut Vaucluse. Maison des associations. 43, cours Victor Hugo à Valréas. <u>contact@cddv-vaucluse.com</u> et <u>cddv-vaucluse.com</u> et <u>nuits-enclave.com</u>

Michèle Périn



Alerte météo neige et verglas dans l'Enclave



La préfecture de Vaucluse vient d'activer la vigilance météorologique de niveau 'Orange' pour l'Enclave des papes. Cette alerte pour phénomène 'Neige-Verglas' concerne les communes de Grillon, Richerenches, Valréas et Visan.

- « Une perturbation touchera le département le secteur le vendredi 12 février 2021 en cours de matinée, débutant par des chutes de neige faibles jusqu'en plaine, explique la préfecture. Ces chutes de neige s'intensifieront en cours de journée principalement sur le Nord du département. Le redoux ne concernera que le sud de la Drôme, où les quelques flocons du début de journée se transformeront ensuite en pluie. »
- « Soyez très vigilants insistent » les services de la préfecture de Vaucluse. Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation météorologique :
- en consultant le site Internet de vigilance : http://vigilance.meteofrance.com
- en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM).



Canicule : vigilance orange pour Grillon, Richerenches, Valréas et Visan

18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025



Le <u>préfet de la Drôme</u> a décidé de déclencher le niveau 3 du plan canicule en raison de l'arrivée d'une vague de chaleur dès ce week-end. Le département de la Drôme et par conséquent les communes de l'Enclave des Papes (Grillon, Richerenches, Valréas et Visan), seront placés en vigilance orange canicule par Météo France ce samedi 8 août dans l'après-midi, pour de fortes chaleurs. Cet épisode caniculaire devrait perdurer jusqu'à mardi prochain.



Etat de catastrophe naturelle reconnu pour Méthamis, Saint-Martin-de-Castillon, Monieux, Visan, Sarrians, Le Pontet : un délai très court pour faire sa déclaration



L'état de catastrophe naturelle vient d'être reconnu pour plusieurs communes du département. La Préfecture du Vaucluse rappelle que les personnes sinistrées ont seulement jusqu'au 7 août pour faire leur déclaration.



Au titre des inondations et des coulées de boue survenues dans le département le 29 mai dernier, l'arrêté interministériel du 6 juillet 2020, publié au journal officiel ce jour, 29 juillet 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle la commune de Méthamis.

Au titre de la sécheresse et réhydratation des sols 2019, l'arrêté interministériel du 7 juillet 2020, publié au journal officiel ce jour, 29 juillet 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle les communes du Pontet, Saint-Martin-de-Castillon, Monieux, Visan et Sarrians.

La Préfecture de Vaucluse souligne : « Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit le 7 août 2020, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance. »

Les arrêtés sont consultables en ligne sur le site www.legifrance.gouv.fr